

Quai du Bas 30, c'est parti !



Suite de la saga du quai du Bas 30 et quelques réflexions autour de la participation....

Dans le numéro 45 de Vision 2035, nous avons longuement commenté la lutte du collectif "l'équipe" pour obtenir une occupation temporaire de l'espace Bühler Areal pour des activités culturelles et sociales. La victoire de ce collectif, qui est devenu collectif « Quai du Bas » est à saluer. Il a obtenu du Canton, propriétaire de l'espace, la jouissance du lieu pour 15 ans, soit plus de 5000 m2 et des bâtiments utilisables. Excepté la maison de maître, qui reste en mains du canton et garde ainsi son caractère patrimonial qui regarde de haut le petit peuple...

Le collectif a immédiatement ouvert cet espace à tous ceux et celles qui ont un projet, des besoins, des envies et la liste est longue. Les assemblées générales sont bien fournies, la vie s'organise et les décisions sont prises collectivement et de manière consensuelle. C'est un exemple de participation qui montre qu'il est possible d'organiser les échanges, les idées, les projets différemment. Cela s'appelle de l'intelligence collective, toute une école !

Nous nous étions, dans l'article précité, étonnés du peu d'intérêts et de curiosité que l'administration bernoise et ses autorités avaient montré pour ce projet et pour les perspectives qu'il pouvait offrir aux habitant-e-x-s et à la ville. Elles se sont réfugiées derrière l'illégalité de l'occupation pour justifier cette indifférence. Le Conseil de ville s'était lui, montré plus solidaire.

Une participation à géométrie variable ?

Les autorités et l'administration sont dans la promotion de la participation, antidote aux refus lors de votations populaires sur des grands projets, tels que la place du Marché Neuf ou la Place de la Gare, (voir p...) . La participation devrait donc garantir le succès des projets du Conseil municipal ? N'est-ce pas une manière d'instrumentaliser ceux et celles qui ont donné leur avis et pris le temps d'y réfléchir ? Il y a à Bienne pléthore de « projets participatifs » culturels ou sociaux, initiés par des collectifs, des individus, regroupés ou non, mais qui ne sont pas institutionnalisés. Cette forme de participation est-elle considérée comme telle par les autorités et si oui comment est-elle soutenue ? En tout cas au Quai du Bas, la ville n'offre aucun soutien !

Texte :

Claire Magnin, comité de rédaction.

Photo :

Andreas Bachmann, Le terrain du Quai du Bas 30.